



Paris, le 23 octobre 2018

### Reçue par les ministres Jacqueline Gourault et Sébastien Lecornu, l'APVF présente ses propositions dans le cadre d'un dialogue exigeant et constructif

L'APVF a été, mardi 23 octobre 2018, la première association d'élus à être reçue, depuis le remaniement gouvernemental, par les deux ministres en charge de la Cohésion des territoires et des collectivités territoriales. Conduite par son Président Christophe BOUILLON, député de Seine-Maritime, son Président délégué, Pierre JARLIER, maire de Saint-Flour, et son secrétaire général, Loïc HERVE, sénateur de la Haute-Savoie, la délégation de l'APVF a fait part aux deux ministres de son souhait unanime de poursuivre un dialogue franc, exigeant et constructif avec le gouvernement dans le cadre notamment de la **Conférence nationale des territoires**, dont les modalités de fonctionnement doivent être absolument revues, ce qui n'exclut pas, parfois, l'expression de désaccords ou de légitimes inquiétudes. Outre les modalités de concertation entre l'Etat et les associations d'élus, trois sujets majeurs, pour les petites villes, ont été abordés au cours de cet entretien.

**Point 1. Les finances locales** : si l'APVF prend acte de la stabilisation globale des dotations, après des années de baisse unilatérale, elle attire l'attention du gouvernement sur la situation des petites villes les plus pauvres qui ont été lourdement impactées, par des années de baisse successive, ce qui commande urgemment un **renforcement de la péréquation** y compris, par le biais des contrats de ruralité.

L'APVF a, d'autre part, réitéré sa proposition de **1 % métropole** pour que s'exerce enfin la solidarité territoriale, entre métropoles et le reste du territoire.

**Point 2. La revitalisation des centres-villes** : le Président délégué de l'APVF, Pierre JARLIER, a fait part de la déception de nombreuses petites villes qui n'ont pas bénéficié du **Plan « Action cœur de ville »** et notamment celles qui avaient bénéficié de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour lesquelles l'APVF souhaite que le gouvernement porte une attention toute particulière.

**Point 3. Les conditions de modernisation de l'exercice des mandats locaux** : l'APVF a présenté, aux ministres, une dizaine de propositions précises (reconversion professionnelle, indemnités électives, responsabilité pénale) qu'elle souhaite voir mises en discussion lors d'une prochaine Conférence nationale des territoires. Il y a, en effet, urgence à agir, en amont des prochaines municipales de mars 2020.



Outre Christophe BOUILLON, Pierre JARLIER et Loïc HERVE, la délégation de l'APVF était composée de Rémy REBEYROTTE, député de Saône-et-Loire, Fabien LAINE, député des Landes et Nicolas SORET, Président de la communauté de communes du Jovinien, membres du bureau de l'APVF.

### **Contact Presse**

**André ROBERT**, Délégué général - 01 45 44 00 83 - 06 80 84 27 53 [arobert@apvf.asso.fr](mailto:arobert@apvf.asso.fr)  
APVF, 42 Bd Raspail, 75007 PARIS - [www.apvf.asso.fr](http://www.apvf.asso.fr)